Education Civique et Morale



7ème Année

EDITION 2025



E.C.M

E.C.M

E.C.M





TABLE DES MATIÈRES

PRÉLIMINAIRES **1**

1. Objectif Terminal d'Intégration (OTI) 1
   - 1.1. Définition et Nature 1
   - 1.2. Composantes de l'OTI 1
   - 1.3. Fonction Pédagogique 1

2. Compétences de Base (CB) 1
   - 2.1. Définition et finalité 1
   - 2.2. Intégration des normes et principes de la vie sociale 2
   - 2.3. Adoption d'un comportement civique et moral 2

PARTIE 1. L'ÉLÈVE, CITOYEN EN DEVENIR **3**

De l'école primaire au secondaire 3

Qu'est-ce qu'un citoyen ? 3

L'école, un terrain d'apprentissage 3

La construction des valeurs morales 3

CHAPITRE 1. CONNAISSANCE DE SOI ET DE SON MILIEU **4**

1.1. Le Droit à l'Identité (nom, post-nom, nationalité) 4
   - a. L'identité, une signature personnelle 4
   - A. Le Nom et le Post-nom : L'Héritage Familial 4
   - B. La Nationalité : L'Appartenance à la Nation 4

FIGURE 1 : RÉF. IMG (2798-5013-2098) **6**

Un acte de naissance congolais comme preuve officielle de l'identité 6
   - C. L'Acte de Naissance : La Preuve Fondamentale 6

FIGURE 2 : RÉF. IMG (1050-6528-7097) **8**

Carte de la RDC montrant l'unité des citoyens congolais 8
   - Anecdote : Les papiers de Papa Diomi 8

1.2. La connaissance de sa famille et de sa filiation 10
   - a. Notre nom, une histoire qui nous précède 10
   - A. La filiation : le lien juridique et biologique 10

MURHULA BAZIKANGE M.
Directeur Editorial
+243 860 655 590

FIGURE 3 : RÉF. IMG (6806-1371-9387) **12**

Un arbre généalogique simple montrant les liens entre générations. 12

- B. Les différentes structures familiales. 12

FIGURE 4 : RÉF. IMG (9101-7682-7334) **15**

Une famille nucléaire et une famille élargie réunies au village. 15

- b. L'histoire du nom de Papa Wemba 15

1.3. Le Respect de la Dignité Humaine 17

- a. Un trésor invisible 17
- A. Définir la Dignité Humaine 17

FIGURE 5 : RÉF. IMG (3914-2454-7158) **19**

Des personnes d'origines diverses échangeant avec respect dans un marché cong. 19

- B. Les manifestations du respect de la dignité 19

FIGURE 6 : RÉF. IMG (7522-7759-1742) **21**

Un élève aide un camarade tombé à se relever dans la cour. 21

- L'anecdote du vieux Tata N'semba 21

1.4. La Confiance en Soi et les Relations Interpersonnelles 23

- a. L'assurance : un muscle à entraîner 23
- A. Définir la confiance en soi 23

FIGURE 7 : RÉF. IMG (9181-4421-7445) **25**

Des élèves travaillant en groupe avec assurance et collaboration à l'école. 25

- B. Le lien avec les relations interpersonnelles 25

CHAPITRE 2. L'ÉCOLE, PREMIER LIEU DE CITOYENNETÉ **28**

2.1. Les Acteurs de l'École et leurs Rôles 28

- a. Une communauté organisée 28
- A. La Direction : Le Capitaine du Navire 28

FIGURE 8 : RÉF. IMG (6779-5563-1476) **30**

Le Préfet des Études organise une réunion avec le corps enseignant. 30

- B. Le Corps Enseignant : Les Guides de la Connaissance 30
- C. Les Élèves : Les Citoyens en Formation 30

FIGURE 9 : RÉF. IMG (4896-8519-7851) **33**

MURHULA BAZIKANGE M.
Directeur Editorial
+243 860 655 590

Des élèves participent activement à un cours de sciences à Kisangani.....33
- D. Les Parents : Les Partenaires Indispensables.....33

2.2. L'Organisation de l'Enseignement en RDC.....35
- a. L'école, un parcours bien organisé.....35
- A. Les Trois Grands Niveaux d'Enseignement.....35
- B. Le Secondaire : Un Chemin en Deux Étapes.....36

FIGURE 10 : RÉF. IMG (7357-2463-1883).....38

Pyramide illustrant les trois grands niveaux du système éducatif congolais.....38
- C. L'EPST, le Chef d'Orchestre National.....38

2.3. L'Organisation de l'École et de la Classe.....40
- a. L'école, une société en miniature.....40
- A. Les Acteurs de la Communauté Scolaire.....40

FIGURE 11 : RÉF. IMG (8739-3485-4436).....43

Schéma d'un organigramme simple montrant les différents rôles dans une école.....43
- B. Les Outils de l'Organisation : Règlement et Horaire.....43
- SCÉNARIOS ET EXERCICES.....44

PARTIE 2. PRINCIPES FONDATEUX DE LA VIE EN SOCIÉTÉ.....46

a. L'homme est un être social.....46

b. Les règles, un GPS pour la communauté.....46

c. La source des principes : la conscience et la culture.....46

d. Droits, devoirs et respect : le trio gagnant.....46

CHAPITRE 3. DROITS ET DEVOIRS DE L'ENFANT.....47

3.1. Les Droits Fondamentaux de l'Enfant (CDE).....47
- a. Une idée fausse à corriger.....47
- A. Les quatre principes fondamentaux de la CDE.....47

FIGURE 12 : RÉF. IMG (7368-1733-2207).....49

Un enfant recevant un acte de naissance à l'état civil.....49
- B. Exemples de droits concrets.....49

FIGURE 13 : RÉF. IMG (9554-2178-0228).....51

Des enfants jouant au football dans une cour de récréation.....51

- b. L'histoire de Maman Monique à Matadi.....51

3.2. Les Droits de l'Élève à l'École et en Famille.....53

- a. L'école, un espace de parole.....53
- b. La maison, le premier bouclier.....53
- A. Les Droits à l'École.....53

FIGURE 14 : RÉF. IMG (6870-7075-9616).....55

Une salle de classe vivante et respectueuse à Mbandaka.....55

- B. Les Droits en Famille.....55

FIGURE 15 : RÉF. IMG (4747-2490-5801).....58

Un repas partagé en famille dans un village du Kasaï.....58

- L'anecdote : Le dilemme de Papa Kanku.....58

3.3. Les Devoirs de l'élève envers l'école (règlement, matériel).....60

- a. Un droit s'accompagne toujours d'un devoir.....60
- A. Le Règlement d'Ordre Intérieur : Le Contrat de Confiance.....60

FIGURE 16 : RÉF. IMG (7884-9353-0264).....63

Un élève lisant attentivement le règlement d'ordre intérieur de son école.....63

- B. Le Matériel Scolaire : Un Bien Commun Précieux.....63

FIGURE 17 : RÉF. IMG (6650-4032-1362).....65

Élèves entretenant leur salle de classe au Complexe Scolaire Anuarite.....65

- Le banc cassé de l'école Salisa.....65

3.4. Les Devoirs de l'élève envers ses enseignants et camarades.....67

- a. Le respect, une monnaie d'échange.....67
- A. Les devoirs envers les enseignants.....67

FIGURE 18 : RÉF. IMG (5871-1298-3648).....68

Élève attentif levant la main pour poser une question en classe.....68

- B. Les devoirs envers les camarades.....68

FIGURE 19 : RÉF. IMG (2197-4328-8621).....70

Deux élèves partageant un livre ou s'entraidant sur un devoir.....70

- b. L'anecdote de Maman Cécile.....70

CHAPITRE 4. LA DÉMOCRATIE À L'ÉCOLE.....72

MURHULA BAZIKANGE M.
Directeur Editorial
+243 860 655 590

4.1. Définition et principes de la démocratie....72
- a. Le pouvoir du peuple....72
- A. Une origine ancienne pour une idée moderne....72

FIGURE 20 : RÉF. IMG (7247-5599-7548)....74

Des élèves en uniforme débattant calmement lors d'un conseil de classe....74
- B. Les piliers de la démocratie....74

FIGURE 21 : RÉF. IMG (0130-4794-7856)....77

Des citoyens déposant leur bulletin de vote dans une urne transparente....77
- Anecdote congolaise : La palabre sous l'arbre à Bumba....77

4.2. Application pratique : l'élection des représentants des élèves....79
- a. La démocratie en miniature....79
- A. Le rôle du représentant des élèves....79
- B. Les étapes d'une élection scolaire juste....80

FIGURE 22 : RÉF. IMG (5084-8171-1160)....82

Des élèves votant dans une urne transparente en classe....82
- C. La responsabilité de l'électeur et de l'élu....82

4.3. Le rôle et les responsabilités du chef de classe....84
- a. Une fonction plus importante qu'il n'y paraît....84
- A. Le chef de classe : un médiateur et un représentant....84
- B. Les responsabilités : des devoirs précis....85
- C. Scénarios et Exercices....85

CHAPITRE 5. ENVIRONNEMENT ET SANTÉ....88

5.1. La protection de l'environnement et l'hygiène du milieu....88
- a. Un geste, une conséquence....88
- A. L'environnement sain, un corps sain....88
- B. Les gestes de l'hygiène du milieu....88

FIGURE 23 : RÉF. IMG (3465-8016-0181)....90

Jeunes en plein salongo pour assainir leur quartier à Boma....90
- L'anecdote de Maman Pauline....90

5.2. Les notions d'hygiène personnelle et de santé publique....92
- a. Le savon, un bouclier pour la communauté....92

MURHULA BAZIKANGE M.
Directeur Editorial
+243 860 655 590

- A. L'hygiène personnelle : la santé commence par soi....92

FIGURE 24 : RÉF. IMG (9171-6992-2257)....95

Un geste simple et puissant : le lavage des mains au savon....95

- B. La santé publique : le bien-être de tous....95

FIGURE 25 : RÉF. IMG (6450-6962-2344)....98

Le 'Salongo' : la communauté unie pour un environnement plus sain....98

- L'infirmier du village et le pouvoir de l'eau bouillie....98

5.3. Le droit à un environnement sain....100

- a. Un droit récent pour une préoccupation ancienne....100
- A. Le contenu du droit à un environnement sain....100

FIGURE 26 : RÉF. IMG (3659-3401-3408)....103

Des déchets plastiques polluant une rivière près d'un marché urbain....103

- B. Le devoir de protéger l'environnement....103

FIGURE 27 : RÉF. IMG (7482-9899-7618)....106

Des jeunes volontaires plantant des arbres pour lutter contre l'érosion....106

- a. L'anecdote du Chef Lusengo et de la rivière sacrée....106

PARTIE 3. CADRE DE VIE ET COHABITATION PACIFIQUE....109

a. Notre espace commun....109

b. La nécessité de vivre ensemble....109

c. Les règles du jeu social....109

d. Le citoyen, acteur de son environnement....109

CHAPITRE 6. LA CULTURE DE LA PAIX....110

6.1. Définition et importance de la paix....110

- a. La paix, une idée vieille comme le monde....110
- A. La paix : bien plus que le silence des armes....110

FIGURE 28 : RÉF. IMG (8917-1301-6377)....112

Des membres d'une communauté construisent ensemble une école en briques de terre....112

- B. L'importance de la paix pour le développement....112

MURHULA BAZIKANGE M.
Directeur Editorial
+243 860 655 590

FIGURE 29 : RÉF. IMG (7836-8920-5989)....115

Un marché animé et coloré dans une ville paisible du Congo....115

- SCÉNARIOS ET EXERCICES....115

6.2. Les symboles nationaux et universels de la paix....117

- a. L'importance des images qui parlent....117
- A. Les symboles universels : un langage commun....117

FIGURE 30 : RÉF. IMG (1297-6028-8156)....119

Le drapeau de la RDC et la signification de ses couleurs....119

- B. Les symboles nationaux : notre identité pacifique....119

6.3. La résolution pacifique des conflits : dialogue et médiation....121

- a. La palabre, une sagesse ancestrale....121
- A. Le dialogue : la première arme de la paix....121

FIGURE 31 : RÉF. IMG (6293-2370-5491)....123

Deux chefs de famille en pleine discussion sous l'arbre à palabres....123

- B. La médiation : quand un arbitre est nécessaire....123

CHAPITRE 7. LA VIE DANS LA COMMUNAUTÉ....126

7.1. L'organisation administrative locale (quartier, commune, secteur)....126

- a. Une administration proche de nous....126
- A. Les trois niveaux de l'administration locale....126
- B. Les rôles et responsabilités....127

FIGURE 32 : RÉF. IMG (3998-0330-6989)....129

Réunion du conseil communal pour un projet de salubrité publique....129

- b. Scénarios et Exercices....129

7.2. Rôle et identification des autorités locales....131

- a. L'autorité, une présence familière....131
- A. Qui sont les autorités locales ?....131

FIGURE 33 : RÉF. IMG (9302-4050-4992)....133

Le bureau d'un chef de quartier, symbole de l'autorité de proximité....133

- B. Quel est leur rôle au quotidien ?....133

FIGURE 34 : RÉF. IMG (8653-4339-6397)....135

Un chef de groupement résolvant un conflit entre deux villageois....135
- Scénarios et Exercices....135
- L'histoire du bruit à Bandalungwa....135

CHAPITRE 8. LE CODE DE LA ROUTE....138

8.1. La voie publique et la signalisation routière....138
- a. Un accord pour vivre ensemble....138
- A. La voie publique : un espace partagé....138
- B. La signalisation : le langage de la route....138

FIGURE 35 : RÉF. IMG (6356-2836-4497)....139

Les trois grandes familles de panneaux de signalisation routière....139
- SCÉNARIOS ET EXERCICES....139

8.2. Le rôle de l'agent de circulation routière....141
- a. L'arbitre de la chaussée....141
- A. Les missions de l'agent de circulation....141

FIGURE 36 : RÉF. IMG (8597-1140-0299)....143

Les gestes officiels de l'agent de circulation routière en action....143
- B. Le respect de l'autorité du "roulage"....143

8.3. Prévention des dangers et sécurité des piétons....145
- a. Une simple traversée....145
- A. Le piéton : premier acteur de sa sécurité....146
- B. Les zones de traversée sécurisées....146
- C. Comportements à risque et vigilance renforcée....147

PARTIE 4. LE SOCLE MORAL ET L'ENGAGEMENT CIVIQUE....150

a. La boussole intérieure....150

b. De la pensée à l'action....150

c. Le citoyen au quotidien....150

d. Bâtir la nation ensemble....150

CHAPITRE 9. LES VERTUS SOCIALES ET MORALES DU BON CITOYEN....151

9.1. Les Valeurs à Cultiver (politesse, honnêteté, courage)....151
- a. Le geste qui change tout....151
- A. La Politesse : L'huile des relations sociales....151

- B. L'Honnêteté : Le pilier de la confiance.....152
- C. Le Courage : La force d'agir justement.....152

FIGURE 37 : RÉF. IMG (0874-1009-7771).....154

Une jeune fille rend un portefeuille trouvé par terre à Goma.....154
- b. La parole de Papa Mavungu.....154

9.2. Les Antivaleurs à Bannir (mensonge, tricherie, paresse).....156
- a. Le conte du lièvre et du léopard.....156
- A. Le Mensonge : le poison de la confiance.....156
- B. La Tricherie : la victoire sans honneur.....156

FIGURE 38 : RÉF. IMG (5591-4116-2438).....158

Un élève qui copie sur son voisin pendant un examen de TENASOSP.....158
- C. La Paresse : le frein du développement.....158

FIGURE 39 : RÉF. IMG (6910-9178-2656).....160

Un champ laissé en friche à côté d'un champ bien cultivé.....160
- L'anecdote de Papa Wemba et le "travail".....160

9.3. L'amour de la patrie : patriotisme et civisme.....162
- a. Le chant du coq matinal.....162
- A. Le Patriotisme : Aimer sa Terre.....162
- B. Le Civisme : Agir pour sa Communauté.....162

FIGURE 40 : RÉF. IMG (7332-5617-7713).....165

Des jeunes citoyens congolais participant à une action de salongo communautaire.....165
- Anecdote : Le drapeau de Papa Yenga.....165

CHAPITRE 10. LA PARTICIPATION AUX TRAVAUX D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE.....168

10.1. Définition et importance du travail communautaire (Salongo).....168
- a. L'union fait la force.....168
- A. Qu'est-ce que le Salongo ?.....168

FIGURE 41 : RÉF. IMG (2058-8691-0601).....170

Habitants d'un quartier de Kisangani nettoyant les caniveaux durant le Salongo.....170
- B. Pourquoi le Salongo est-il important ?.....170
- SCÉNARIOS ET EXERCICES.....171

MURHULA BAZIKANGE M.
Directeur Editorial
+243 860 655 590

10.2. L'engagement citoyen de l'élève dans la communauté.....173
- a. L'élève, un citoyen en action.....173
- A. Définir l'engagement de l'élève.....173
- B. Les formes concrètes de l'engagement.....174
- C. Pourquoi s'engager ? Les bénéfices partagés.....175

FIGURE 42 : RÉF. IMG (3078-6747-4224).....176

Deux élèves s'entraident pour résoudre un exercice de mathématiques au tableau.....176
- b. L'anecdote du jardin scolaire de Kananga.....176

ANNEXES.....179

1. Instruments juridiques de référence (CDE, DUDH, etc.).....179
- A. La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH).....179
- B. Les Pactes et Conventions des Nations Unies.....180
- C. Les Instruments Juridiques Régionaux Africains.....180
- D. Le Cadre Juridique National en RDC.....181

2. Glossaire des termes et abréviations.....181
- A. Termes Fondamentaux du Droit et de la Cité.....181
- B. Abréviations et Sigles Courants (RDC et International).....183

PRÉLIMINAIRES

1. Objectif Terminal d'Intégration (OTI)

1.1. Définition et Nature

L'Objectif Terminal d'Intégration formalise la compétence finale visée au terme d'un cycle d'apprentissage. Il place l'élève face à une situation complexe, authentique et significative. La résolution de cette situation exige la mobilisation coordonnée de plusieurs savoirs, savoir-faire et savoir-être acquis durant l'année. L'OTI évalue donc la capacité d'intégration des acquis et non leur simple restitution mémorielle. Il constitue la preuve de la maîtrise réelle d'une compétence.

1.2. Composantes de l'OTI

La formulation d'un OTI articule trois éléments fondamentaux. Premièrement, une famille de situations, qui délimite un contexte réaliste d'application de la compétence. Deuxièmement, les ressources à mobiliser par l'élève, incluant savoirs, savoir-faire et savoir-être. Troisièmement, la production concrète attendue, qui constitue la preuve tangible de la maîtrise de la compétence, comme une prise de décision argumentée ou la réalisation d'une action citoyenne.

1.3. Fonction Pédagogique

Pédagogiquement, l'OTI sert de fil conducteur pour l'enseignant. Il oriente le choix des activités d'apprentissage et des évaluations formatives tout au long de l'année scolaire. Sa finalité est de garantir que l'enseignement dépasse la simple accumulation de connaissances. Il assure la construction d'une compétence durable, observable et évaluable en situation, préparant ainsi efficacement l'élève aux épreuves certificatives du type TENASOSP.

---

2. Compétences de Base (CB)

2.1. Définition et finalité

Chaque compétence de base (CB) formalise un savoir-agir complexe que l'élève doit maîtriser au terme d'une séquence d'apprentissage. Elle articule des connaissances, des aptitudes et des attitudes mobilisées pour résoudre

une situation-problème concrète. La finalité est le passage d'un savoir théorique sur la citoyenneté à une pratique effective et observable au quotidien. Ces compétences ancrent l'éducation morale et civique dans l'action.

2.2. Intégration des normes et principes de la vie sociale

Au plan cognitif, l'élève développe une capacité d'analyse des fondements de la vie en communauté. Il identifie les droits, les devoirs, les institutions et les symboles de la République. Cette maîtrise conceptuelle lui permet de décoder les situations sociales, de la gestion d'un conflit dans une école de Goma à la compréhension d'une règle de salubrité publique à Matadi. Il s'agit de construire une grille de lecture du monde social.

2.3. Adoption d'un comportement civique et moral

Sur le plan praxéologique, l'objectif est la manifestation d'un comportement responsable. Ce comportement inclut le respect de l'autre, la protection du bien commun, la pratique de la tolérance et la participation à la vie démocratique de la classe. L'évaluation de cette compétence se fonde sur des actes concrets et non sur la simple restitution de connaissances. L'enseignant observe et guide l'élève vers l'incorporation de ces valeurs dans ses actions.

Partie 1. L'ÉLÈVE, CITOYEN EN DEVENIR

De l'école primaire au secondaire

L'entrée en 7ème année marque une étape décisive. L'uniforme bleu et blanc est souvent une grande fierté. Au-delà des nouvelles matières, une autre transformation commence : celle de l'enfant vers le jeune citoyen. L'élève découvre progressivement ses nouvelles responsabilités. Il apprend à participer activement à la vie de sa nouvelle et grande école, de Kananga à Goma.

Qu'est-ce qu'un citoyen ?

Un citoyen est un membre d'une communauté. Cette communauté est d'abord la famille, puis le quartier, la ville et enfin la nation congolaise toute entière. Appartenir à cette grande famille donne des droits, comme la protection. Cela demande aussi des devoirs, comme le respect des autres et des biens communs, que l'on soit à Bukavu ou dans un village du Kwilu.

L'école, un terrain d'apprentissage

Chaque établissement scolaire fonctionne comme une petite société. Son règlement d'ordre intérieur est sa loi fondamentale. Les chefs de classe et les représentants des élèves forment son petit gouvernement. En respectant les règles et en collaborant avec les autres pour un projet commun, l'élève s'entraîne. Il se prépare concrètement à son futur rôle dans le grand Congo.

La construction des valeurs morales

L'honnêteté, le respect, le courage et le sens du travail sont des qualités essentielles. Elles forment la "boussole" intérieure de chaque personne. Cette boussole aide à faire les bons choix, même quand personne ne regarde à Mbuji-Mayi ou à Mbandaka. Forger son caractère avec ces valeurs est la mission de chaque élève pour bâtir une nation forte.

Chapitre 1. CONNAISSANCE DE SOI ET DE SON MILIEU

1.1. Le Droit à l'Identité (nom, post-nom, nationalité)

a. L'identité, une signature personnelle

Il y a plus de 3 000 ans, dans les anciennes civilisations, le nom d'une personne racontait déjà son histoire, son clan ou une prière de ses parents. Chaque nom possédait une signification profonde, une véritable carte d'identité orale.

Aujourd'hui, cette fonction essentielle demeure. L'identité officielle d'une personne est un droit fondamental protégé par la loi. Elle se compose principalement du nom, du post-nom et de la nationalité. Ces trois éléments définissent chaque individu comme un citoyen unique, reconnu par l'État congolais et par le monde.

A. Le Nom et le Post-nom : L'Héritage Familial

Chaque citoyen possède une identité qui commence par ses noms. Le nom est personnel (souvent appelé prénom), tandis que le post-nom est hérité de la famille. Au Congo, la politique de recours à l'authenticité a valorisé l'usage d'un post-nom, qui remplace le simple nom de famille occidental. Ensemble, le nom et le post-nom forment une signature unique. Ils ancrent la personne dans une lignée, une histoire familiale et culturelle.

B. La Nationalité : L'Appartenance à la Nation

La nationalité est le lien juridique qui unit une personne à un État. Être de nationalité congolaise signifie appartenir à la grande famille de la République Démocratique du Congo. Ce lien donne des droits, comme le droit de vote ou la protection par l'État. Il impose aussi des devoirs, comme le respect des lois et la participation à la vie du pays. Le certificat de nationalité est un des documents qui prouve officiellement cette appartenance.

Figure 1 : Réf. IMG (2798-5013-2098)

Un acte de naissance congolais comme preuve officielle de l'identité

a. UN DOCUMENT FONDATEUR

LES INFORMATIONS VITALES DE L'INDIVIDU

L'IDENTITÉ DES PARENTS

LA VALIDATION LÉGALE

PREMIÈRE PREUVE DE L'EXISTENCE LÉGALE



b. LA VALEUR JURIDIQUE



INSCRIPTION À L'ÉCOLE



OBTENTION DE LA CARTE D'IDENTITÉ NAT.



DEMANDE DE PASSEPORT



CÉLÉBRATION DU MARIAGE

PROTECTION



PROTECTION CONTRE LE TRAVAIL FORCÉ



PROTECTION CONTRE LE MARIAGE PRÉCOCE



PREUVE DE L'ÂGE LÉGAL



INSCRIPTION À L'ÉCOLE

OBTENTION DE A PASSEPORT



c. LE RÔLE DU CITOYEN

1. 1. DÉCLARATION DE NAISSANCE À LA MAISON COMMUNALE (DEVOIR DES PARENTS)



2. 2. CONSERVATION PRÉCIEUSE DE L'ORIGINAL EN LIEU SÛR (RESPONSABILITÉ DU CITOYEN)

ORIGINAL (À GARDER CHEZ SOI)

COPIE CONFORME (POUR LES DÉMARCHES ADMINISTRATIVES)

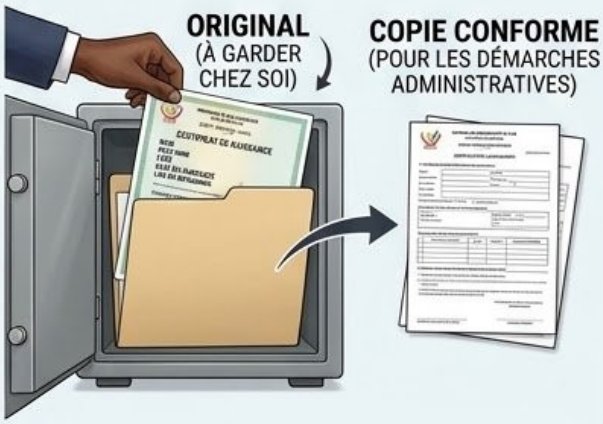


Figure 1 : Réf. IMG (2798-5013-2098)

Un acte de naissance congolais comme preuve officielle de l'identité

a. Un document fondateur

Ce document est un acte de naissance. On y lit clairement les informations vitales : le nom, le post-nom, le sexe, la date et le lieu de naissance, ainsi que les noms des parents. Il est signé par un officier de l'état civil, ce qui lui donne une valeur légale. Il est la toute première preuve de l'existence d'une personne aux yeux de la loi. Sans lui, un individu est comme un fantôme pour l'administration.

b. La valeur juridique

L'acte de naissance est indispensable pour de nombreuses démarches. Il sert à s'inscrire à l'école, à obtenir une carte d'identité, un passeport ou même à se marier plus tard. Il protège l'enfant contre le travail forcé ou le mariage précoce en prouvant son âge.

c. Le rôle du citoyen

La déclaration d'une naissance à la maison communale est un devoir pour les parents. Une fois l'acte obtenu, il devient la responsabilité de chaque citoyen de le conserver précieusement. Une copie conforme peut être demandée pour les démarches administratives, mais l'original doit être gardé en lieu sûr.

C. L'Acte de Naissance : La Preuve Fondamentale

Juste après la naissance, tout enfant a le droit d'être déclaré à l'état civil. Cette déclaration donne lieu à l'établissement d'un acte de naissance. Ce papier officiel est la pierre angulaire de l'identité légale. Il est la preuve que l'enfant existe, qu'il a un nom et qu'il est né sur un territoire donné. C'est un droit humain fondamental et la première étape pour devenir un citoyen à part entière.

Figure 2 : Réf. IMG (1050-6528-7097)

Carte de la RDC montrant l'unité des citoyens congolais

1 a. UNE NATION, PLUSIEURS VISAGES



Jeune de Matadi
(Kongo Central)



Maman de Bunia
(Ituri)



DIVERSITÉ CULTURELLE ET GÉOGRAPHIQUE

NATIONALITÉ CONGOLAISE COMMUNE

UNE SEULE ET MÊME NATION



Papa de
Mbuji-Mayi
(Kasaï-Oriental)

b. LE PASSEPORT CONGOLAIS



DOCUMENTS D'IDENTITÉ ET CITOYENNETÉ

PREUVE D'IDENTITÉ ET DE CITOYENNETÉ À L'ÉTRANGER

PERMET DE VOYAGER

PROTECTION DES AMBASDIS ET CONSULATS



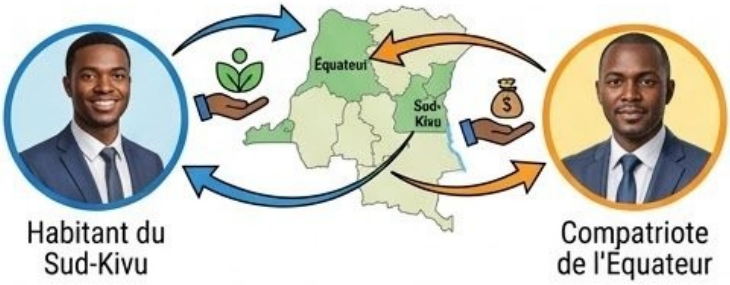
PROTECTION DES AMBASSADES ET CONSULATS

Ex : Ambassade du Congo à l'Étranger

c. UN DEVOIR DE SOLIDARITÉ

PARTAGE LA MÊME NATIONALITÉ

CRÉE UN LIEN DE SOLIDARITÉ NATIONALE



Habitant du
Sud-Kivu

Compatriote
de l'Équateur

LE SORT DE L'UN CONCERNE L'AUTRE

FONDEMENT DU PATRIOTISME

VIE EN COMMUNAUTÉ AU SEIN DE LA NATION

Figure 2 : Réf. IMG (1050-6528-7097)

Carte de la RDC montrant l'unité des citoyens congolais

a. Une nation, plusieurs visages

Cette carte représente notre pays, la RDC. Un jeune de Matadi au Kongo Central, une maman de Bunia en Ituri et un papa de Mbuji-Mayi au Kasaï-Oriental ont des cultures différentes. Pourtant, ils partagent tous la même nationalité congolaise. Cette nationalité les unit et fait d'eux les membres d'une seule et même nation, malgré la distance et les diversités.

b. Le passeport congolais

La nationalité congolaise permet d'obtenir un passeport. Ce document est la preuve de notre identité et de notre citoyenneté à l'étranger. Il permet de voyager et de bénéficier de la protection de nos ambassades dans d'autres pays.

c. Un devoir de solidarité

Partager la même nationalité crée un lien de solidarité. Cela signifie que le sort d'un compatriote de l'Équateur nous concerne, même si nous habitons le Sud-Kivu. C'est le fondement du patriotisme et de la vie en communauté au sein de la nation.

Anecdote : Les papiers de Papa Diomi

Papa Diomi, un ancien enseignant de l'école primaire de Boma, dans le Kongo Central, préparait son dossier pour toucher sa retraite. Arrivé au bureau de la fonction publique, l'agent lui demande une pièce essentielle : son acte de naissance. Papa Diomi, certain de l'avoir, rentre chez lui et cherche partout. Il retourne sa vieille malle en bois, vide les tiroirs, mais rien. La panique commence à monter. Sans ce papier, des années de service risquaient de ne pas être reconnues. Sa fille, Fifi, se souvient alors d'une petite boîte en métal que sa grand-mère gardait toujours. Ils l'ouvrent et, à l'intérieur, jauni par le temps mais lisible, se trouvait le fameux document. Papa Diomi a souri. Ce simple papier n'était pas juste une formalité ; c'était la clé de son avenir.

Exercice 1 : L'oubli de Maman Hélène

Énoncé : Maman Hélène vient d'accoucher d'un magnifique bébé à Mbandaka, dans la province de l'Équateur. Très occupée, elle oublie de faire la déclaration de naissance dans les délais légaux de 90 jours. Quel est le principal risque pour son enfant et que doit-elle faire pour corriger la situation ?

Résolution pas-à-pas :

1. **Étape 1 : Identifier le risque** Le principal risque est que son enfant n'ait pas d'existence légale. Sans acte de naissance, l'enfant ne pourra pas être inscrit à l'école, ne pourra pas obtenir de carte d'identité plus tard et sera vulnérable. Il sera un "citoyen fantôme".

2. **Étape 2 : Proposer la solution** Maman Hélène doit se rendre au tribunal de paix. Comme le délai de 90 jours est dépassé, elle ne peut plus faire une simple déclaration à la commune. Elle doit obtenir un "jugement supplétif d'acte de naissance" auprès d'un juge. Ce jugement ordonnera à l'officier de l'état civil de transcrire la naissance.

Exercice 2 : Le voyage de Bovic

Énoncé : Bovic, un jeune footballeur talentueux de Goma, au Nord-Kivu, est invité pour un test dans un club en Ouganda. Pour obtenir son visa et prouver qui il est aux dirigeants du club, on lui demande de fournir la preuve de sa nationalité congolaise. Quel document principal peut-il utiliser ?

Résolution pas-à-pas :

1. **Étape 1 : Comprendre la demande** Le club et l'ambassade veulent une preuve officielle et internationale de son lien avec la République Démocratique du Congo. Ils ont besoin de savoir qu'il est bien un citoyen congolais.

2. **Étape 2 : Identifier le document adéquat** Le document principal et le plus adapté pour un voyage international est le passeport. Le passeport congolais est la preuve irréfutable de son identité et de sa nationalité en dehors des frontières du pays. S'il n'a pas encore de passeport, son certificat de nationalité accompagné de sa carte d'identité sont aussi des preuves de sa citoyenneté.

1.2. La connaissance de sa famille et de sa filiation

a. Notre nom, une histoire qui nous précède

Un des faits les plus simples de la vie est aussi l'un des plus profonds. Chaque personne reçoit un nom à sa naissance. Ce nom n'est pas un simple son. Il nous relie à une histoire, à un groupe, à des ancêtres. C'est la première brique de notre identité.

Comprendre sa famille, c'est comme apprendre à lire la carte de son propre passé. Cette connaissance permet de savoir d'où l'on vient. Elle aide aussi à comprendre qui nous sommes aujourd'hui, ici au Congo.

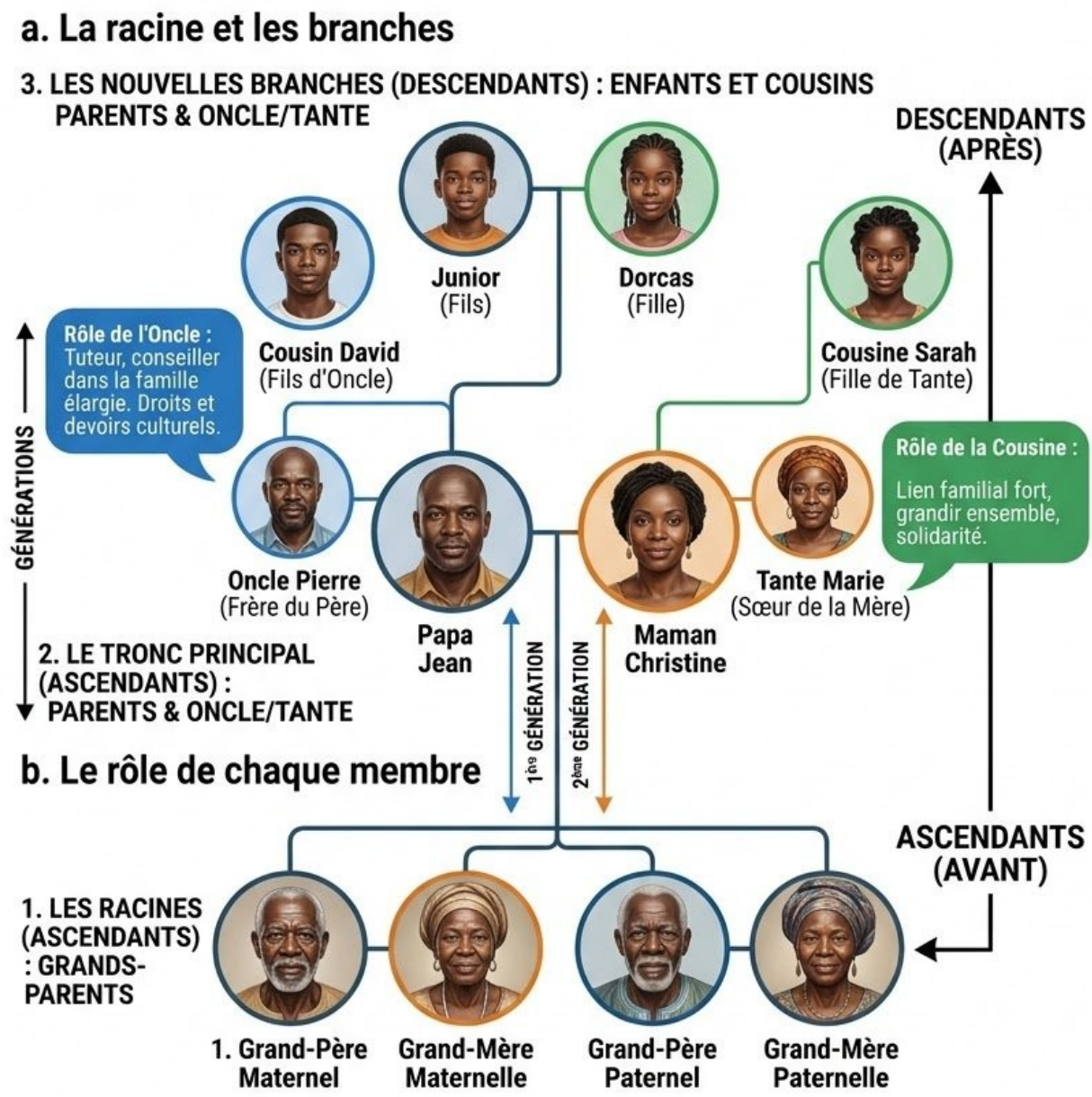
A. La filiation : le lien juridique et biologique

La filiation est le lien qui unit un enfant à ses parents. Ce lien est à la fois biologique (par le sang) et juridique (reconnu par la loi). Elle établit officiellement qui est le père et qui est la mère d'une personne. Chaque citoyen congolais possède un document qui prouve ce lien : l'acte de naissance.

Ce lien se divise en deux lignes principales : - **La filiation paternelle** : Elle relie l'enfant à son père et à toute la famille du côté du père. - **La filiation maternelle** : Elle relie l'enfant à sa mère et à toute la famille du côté de la mère.

Figure 3 : Réf. IMG (6806-1371-9387)

Un arbre généalogique simple montrant les liens entre générations.



c. L'importance de connaître ses origines

1. **L'HÉRITAGE :** Retracer l'histoire, les coutumes, l'héritage des parents.

2. **LE CLAN, LA TRIBU, L'ETHNIE :** Se connecter à sa communauté, ses traditions propres.

3. **L'IDENTITÉ :** Pilier de l'identité personnelle et collective.

Figure 3 : Réf. IMG (6806-1371-9387)

Un arbre généalogique simple montrant les liens entre générations.

a. La racine et les branches

Cette image montre un arbre généalogique. Les grands-parents forment les racines de l'arbre. Les parents sont le tronc principal. Les enfants et leurs cousins représentent les nouvelles branches qui poussent. Cet arbre visuel aide à situer chaque membre de la famille. Il montre clairement qui vient avant (les ascendants) et qui vient après (les descendants). Connaître sa place dans cet arbre est essentiel pour comprendre les relations familiales.

b. Le rôle de chaque membre

Chaque position sur l'arbre définit un rôle. Le frère de votre père est votre oncle. La fille de votre tante est votre cousine. Ces titres ne sont pas seulement des mots. Ils décrivent une relation précise, avec des droits et des devoirs culturels au sein de la famille élargie.

c. L'importance de connaître ses origines

Savoir lire son propre arbre généalogique permet de retracer son héritage. Il connecte un individu non seulement à ses parents directs, mais aussi à un clan, une tribu ou une ethnie, avec une histoire et des traditions propres. C'est un pilier de l'identité personnelle et collective.

B. Les différentes structures familiales

Toutes les familles ne sont pas organisées de la même manière. En RDC, on observe principalement deux grands modèles qui coexistent souvent.

Premièrement, la **famille nucléaire** (ou famille restreinte). Elle est composée uniquement des parents (le père et la mère) et de leurs enfants. C'est un modèle courant dans les grands centres urbains comme Kinshasa ou Goma.

Deuxièmement, la **famille élargie**. Elle inclut la famille nucléaire, mais aussi d'autres membres comme les grands-parents, les oncles, les tantes et les cousins. Ces membres vivent souvent sous le même toit ou dans des maisons très proches, comme dans de nombreux villages du Kwilu ou de la Province Orientale.

MURHULA BAZIKANGE M.
Directeur Editorial
+243 860 655 590

Figure 4 : Réf. IMG (9101-7682-7334)

Une famille nucléaire et une famille élargie réunies au village.

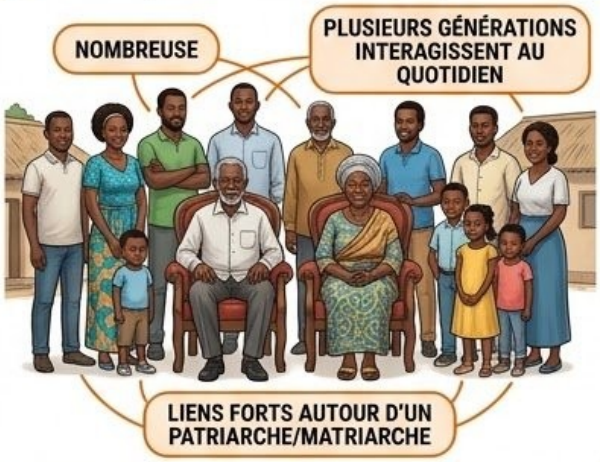
a

A. LE PETIT GROUPE ET LE GRAND CLAN

1. FAMILLE NUCLÉAIRE
(LE PETIT GROUPE AUTONOME)



2. FAMILLE ÉLARGIE
(LE GRAND CLAN RÉUNI)



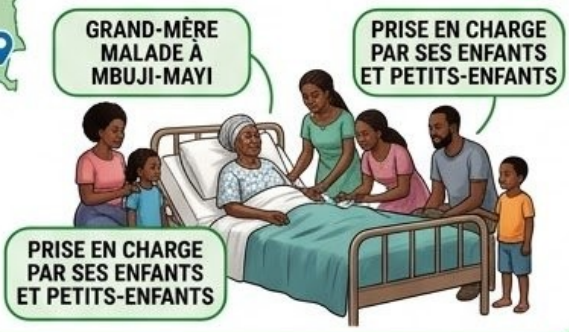
b

B. LA SOLIDARITÉ CONGOLAISE (CŒUR DE L'ENTRAIDE AFRICAINE)

1. LOGEMENT POUR ÉTUDIER



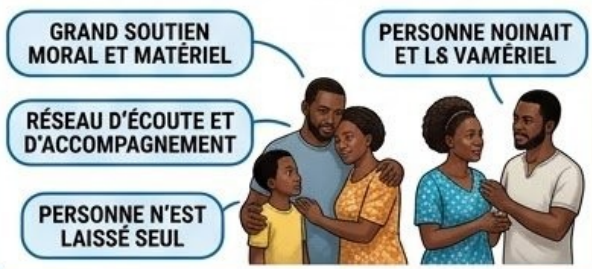
2. SOINS AUX AÎNÉS



c

C. AVANTAGE ET DEVOIRS (RESPONSABILITÉ COLLECTIVE)

1. AVANTAGES
(LE SOUTIEN MORAL & MATÉRIEL)



2. DEVOIRS
(LA RESPONSABILITÉ ENVERS LE GROUPE)



Figure 4 : Réf. IMG (9101-7682-7334)

Une famille nucléaire et une famille élargie réunies au village.

a. Le petit groupe et le grand clan

L'illustration oppose deux réalités. D'un côté, une famille nucléaire, plus petite et autonome. De l'autre, une famille élargie, plus nombreuse, où plusieurs générations interagissent au quotidien. Cette seconde forme est très représentative de la vie sociale dans beaucoup de nos provinces. Elle montre la force des liens qui unissent un clan entier autour d'un patriarche ou d'une matriarche.

b. La solidarité congolaise

La famille élargie est le cœur de la solidarité africaine. C'est un réseau d'entraide puissant. Un neveu venu d'Isiro pour étudier à Lubumbashi sera hébergé par son oncle. Une grand-mère malade à Mbuji-Mayi sera prise en charge par ses enfants et petits-enfants.

c. Des avantages et des devoirs

Vivre dans une famille élargie apporte un grand soutien moral et matériel. Personne n'est laissé seul face aux difficultés. En retour, chaque membre a des responsabilités envers le groupe. Il doit contribuer au bien-être de tous, respecter les aînés et participer aux décisions collectives.

b. L'histoire du nom de Papa Wemba

La légende de la musique congolaise, Jules Shungu Wembadio Pene Kikumba, portait un nom qui racontait toute une histoire. "Shungu Wembadio" n'était pas un choix fait au hasard. Ces noms le connectaient directement à ses ancêtres du Kasaï. Chaque partie de son nom était un hommage, une reconnaissance de sa filiation et de son appartenance au clan de ses pères. C'était sa carte d'identité culturelle avant même d'être une carte d'identité administrative. Son nom complet était un résumé de son arbre généalogique, une preuve que connaître ses origines, c'est porter avec fierté l'héritage de ceux qui nous ont précédés. Ce n'est pas juste une suite de mots ; c'est une déclaration d'identité.

Exercice 1 : Le mystère de l'acte de naissance

Énoncé : Le jeune Kabongo, de Likasi, retrouve dans une vieille malle de son père un document officiel. C'est un "Extrait d'Acte de Naissance". Sur le document, il lit : "A été déclaré la naissance de Mbuyi Kalonji, de sexe masculin, né le 12 mars 1960, fils de Kalonji Tshibangu et de Mukendi Ntumba". Le père de Kabongo s'appelle Mbuyi Kalonji. Qui sont le grand-père paternel et la grand-mère paternelle de Kabongo ?

Résolution pas-à-pas :

1. **Étape 1 : Identifier les parents sur le document** Le document concerne la naissance de Mbuyi Kalonji. Il est indiqué qu'il est le "fils de Kalonji Tshibangu et de Mukendi Ntumba".
2. **Étape 2 : Établir la filiation paternelle** Le père de Mbuyi Kalonji est Kalonji Tshibangu. Comme Mbuyi Kalonji est le père de Kabongo, alors Kalonji Tshibangu est le père du père de Kabongo.
3. **Étape 3 : Conclure l'identité des grands-parents** Le grand-père paternel de Kabongo est Kalonji Tshibangu. La grand-mère paternelle de Kabongo est Mukendi Ntumba.

Exercice 2 : La famille de Ma Leki à Mbandaka

Énoncé : Awa quitte Bukavu pour passer les vacances chez sa tante ("Ma Leki") à Mbandaka, dans la province de l'Équateur. Dans la parcelle vivent sa tante, son mari, leurs trois enfants, ainsi que la mère de sa tante (la grand-mère d'Awa) et un autre cousin venu de Bumba. De quel type de structure familiale s'agit-il ? Justifie ta réponse.

Résolution pas-à-pas :

1. **Étape 1 : Lister les membres vivant dans la maison** Les habitants sont : la tante, son mari, leurs 3 enfants, la grand-mère et un cousin. Cela fait 7 personnes de plusieurs générations et branches familiales.
2. **Étape 2 : Comparer avec les définitions** Une famille nucléaire est composée uniquement des parents et de leurs enfants. Ici, il y a en plus une grand-mère (ascendant) et un cousin (collatéral).
3. **Étape 3 : Conclure sur le type de famille** La présence de la grand-mère et du cousin, en plus du noyau "parents-enfants", caractérise

une **famille élargie**. La justification est que la structure dépasse le cadre strict des parents et de leur descendance directe.

1.3. Le Respect de la Dignité Humaine

a. Un trésor invisible

Pendant des siècles, dans nos villages du Kasaï ou du Kongo Central, le respect n'était pas une option. Un chef, un aîné, un invité possédait une valeur intrinsèque, une dignité. On ne le saluait pas par peur, mais par reconnaissance de son humanité.

Cette valeur ne dépendait ni de sa richesse, ni de sa force physique. Elle était simplement là, attachée à sa personne. La dignité humaine est ce trésor invisible que chaque personne porte en elle, du nouveau-né au vieillard.

A. Définir la Dignité Humaine

La dignité humaine est la valeur absolue et inconditionnelle de chaque personne. Chaque être humain, peu importe son origine, sa richesse ou ses croyances, possède cette dignité. Cette valeur n'est ni à vendre, ni à négocier. Elle signifie que personne ne doit être traité comme un objet ou un animal. C'est le fondement de tous les droits humains.

Figure 5 : Réf. IMG (3914-2454-7158)

Des personnes d'origines diverses échangeant avec respect dans un marché congolais.

1. L'Échange Respectueux



2. La Valeur Au-delà de la Fonction

Commerçant

3. Plus qu'un simple Vendeur

Être Humain d'abord.

DIGNITÉ

La Dignité précède et dépasse le rôle économique temporaire.

Cliente

4. Plus qu'un simple Portefeuille

Être Humain d'abord.

3. Un Principe Universel



5. Principe applicable partout en RDC.

Ciment de la Cohabitation Pacifique



6. Respect de la Dignité : Fondement de la Paix Sociale.



Dignité Universelle, non liée à un lieu ou une culture.